BULLETIN NATIONAL DE SITUATION HYDROLOGIQUE

13 octobre 2026

Les chiffres-clés du BSH

3e mois de septembre le moins arrosé

Avec 66% des points d'observation dont les niveaux sont en-dessous des normales mensuelles

79 départements sont en crise

16 départements sont en alerte ou alerte renforcée sécheresse

Avec l'appui du

MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
TRANSPORTS
VILLE ET LOGEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Table des matières

1. Synthèse du 13 octobre 2026 3

2. Fait marquant : sécheresse historique en 2026 4

3. Précipitations 5

Rapport à la normale du cumul de précipitations : Septembre 2026 5
Évolution du rapport à la normale des précipitations mensuelles : Septembre 2025 – Septembre 2026 5
Cumul de précipitations (mm) : Septembre 2026 5

4. Précipitations efficaces 6

Cumul de précipitations efficaces : Septembre 2026 6
Écart à la normale du cumul de précipitations efficaces : Septembre 2026 6
Rapport à la normale du cumul de précipitations efficaces : 1er septembre 2026 – 30 septembre 2026 6

5. Eeau dans le sol 7

Évolution de l'assèchement et de l'humidification des sols 7
Indicateur d'humidité du sol : Septembre 2026 7
Évolution de l'indicateur d'humidité du sol : Septembre 2025 – Septembre 2026 7

6. Nappes 8

Niveau des nappes d'eau souterraine au 1er octobre 2026 8

7. Débits des cours d'eau 12

Hydraulicité de septembre 2026 12
Débits minimums mensuels de septembre 2026 13

8. Barrages et réservoirs 14

Taux de remplissage des barrages au 1er octobre 2026 14

9. Étiage estival des petits cours d'eau 15

10. Glossaire 18

1. SYNTHÈSE DU 13 OCTOBRE 2026

À l'échelle de la France et du mois, la pluviométrie a été déficitaire de 70 % classant septembre 2026 au 3e rang des mois de septembre les moins pluvieux sur la période 1959-2026. Le temps a été globalement sec et ensoleillé jusqu'au 26 hormis au passage d'une limite perturbée les 8 et 9. En fin de mois, deux perturbations ont circulé sur l'ouest du pays tandis que des remontées instables ont généré un épisode méditerranéen intense du Languedoc aux Cévennes et à l'ouest de la Provence les 29 et 30. La chaleur a perduré la quasi-totalité du mois. Du 3 au 8, les températures ont atteint des valeurs inédites de Midi-Pyrénées au Sud-Est et à l'Alsace. Avec une température moyenne de 20.6 °C soit 3.1 °C au-dessus de la normale, septembre 2026 se classe au 2e rang des mois de septembre les plus chauds sur la période 1900-2026, derrière septembre 2023 avec une moyenne de 21.1 °C, soit 3.6 °C de plus que la normale.

* : normales concernant température et précipitations : moyenne de référence 1991-2020

Les précipitations ont été globalement déficitaires de 25 à 75 % sur un large quart nord-ouest, voire localement plus et généralement de plus de 75 % du Sud-Ouest au Nord-Est et à la région PACA ainsi qu'en Corse. A contrario, les cumuls mensuels ont atteint une fois et demie à trois fois la normale sur l'est du Languedoc.

Les sols superficiels ont poursuivi leur assèchement sur une grande partie du territoire suite à l'absence de précipitations combinée à des températures élevées. Les sols sont exceptionnellement secs du Sud-Ouest au Nord-Est et sur une grande partie de la Corse. L'indicateur national de sécheresse des sols est resté à un niveau bas encore jamais observé en septembre, atteignant avant les épisodes pluvieux de la fin du mois un niveau similaire au record sec absolu établi au mois d'août 2026.

La situation des nappes reste majoritairement très dégradée en lien avec le déficit de pluie efficace du mois de septembre. La recharge ne s'est amorcée que sur 7% des points, impliquant une dégradation des niveaux par rapport aux normales toujours d'actualité.

Comme le mois précédent, sur l'ensemble du territoire, la vidange des nappes se poursuit en lien avec le déficit de pluie efficace du mois de septembre. Le niveau des nappes est dégradé sur la majorité du territoire, à l'exception du sud-est comme pour les nappes des formations de la Vistrenque ou des sables Astiens de Valras-Agde. Il est très bas pour les nappes du socle Limousin, du Morvan, du Livradois, du Forez et du Vivarais, de la craie de Champagne, des calcaires du Jura, des grès vosgiens et des calcaires triasiques de Lorraine et de la plaine nord d'Alsace.

La situation hydrologique reste **majoritairement déficitaire**. C'est désormais l'ensemble du territoire qui est concerné en septembre 2026. Les données montrent une situation identique à celle de cet été.

Au 13 octobre 2026, **95 départements** sont concernés par des **restrictions des usages de l'eau** au-delà du niveau de gravité vigilance, dont **79 départements** qui ont atteint le **niveau de crise**. À titre de comparaison en 2025 sur cette même période, 53 départements avaient mis en œuvre des mesures de restrictions des usages de l'eau et 22 départements étaient concernés en 2024.

2. FAIT MARQUANT : SÉCHERESSE HISTORIQUE EN 2026

Cette sécheresse estivale qui se prolonge en début d'automne devient historique pour de nombreux territoires de l'Hexagone.
Sur un large axe allant du sud-ouest au nord-est du pays, un nouveau record absolu de sécheresse des sols est atteint en 2026, devançant la sécheresse de 2022, qui reste toutefois l'épisode le plus intense à ce jour sur le Gers, le Tarn-et-Garonne et un ensemble de départements des Alpes à la vallée du
Rhône. La sécheresse de 1976 reste l'épisode de référence de la Loire-Atlantique et de la Bretagne aux Hauts-de-France et à l'ouest de la Champagne-
Ardenne hormis sur l'ouest de l'Île-de-France et sur les départements de la Manche et de l'Orne qui enregistrent un nouveau record absolu en 2026.

3. PRÉCIPITATIONS

Rapport à la normale du cumul de précipitations : Septembre 2026

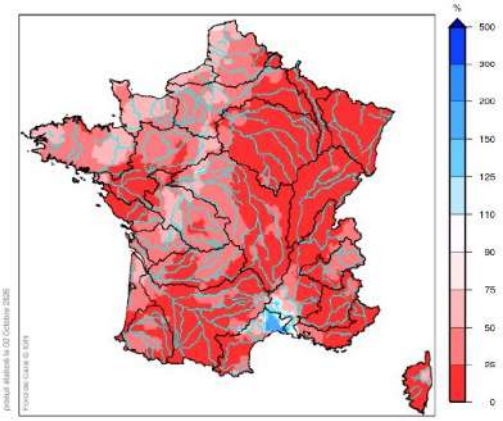

Évolution du rapport à la normale des précipitations mensuelles : Septembre 2025 – Septembre 2026

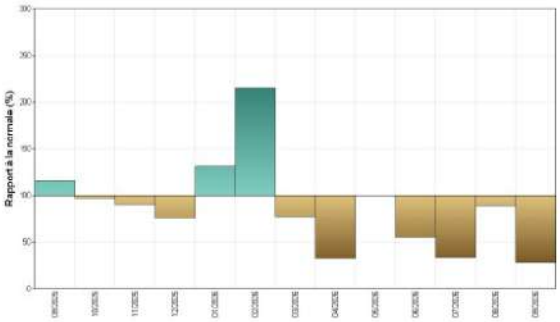

Les données de précipitations sont issues de la chaîne de modélisation hydro-météorologique de Météo-France. Le rapport à la normale est calculé par rapport à la période de référence 1991 – 2020.

Dans la continuité d'un été très peu arrosé, le mois de septembre a enregistré un déficit pluviométrique de 70 % avec en moyenne sur la France un cumul moyen de 21 mm. Septembre 2026 se classe au 1er rang des mois de septembre les moins arrosés sur le Grand Est et la Bourgogne-Franche-Comté ainsi que sur les départements de l'Ain et de la Corse-du-Sud.

Les précipitations ont été déficitaires de plus de 25 % excepté de l'est du Languedoc aux Cévennes et à la basse vallée du Rhône où elles ont été plus proches de la normale et même excédentaires sur l'est de l'Hérault et le Gard avec des cumuls atteignant une fois et demie à localement trois fois la normale. Le déficit, globalement compris entre 50 et 75 % sur le Nord-Ouest, la façade atlantique et le nord des Alpes, a généralement dépassé 75 % du Nord-Est au Sud-Ouest, sur l'est de la région PACA et la majeure partie de la Corse.
Le déficit a atteint en moyenne 85 % sur la Bourgogne-Franche-Comté, 90 % sur le Grand Est et le département de l'Ain et 98 % sur la Corse-du-Sud.

Cumul de précipitations (mm) : Septembre 2026

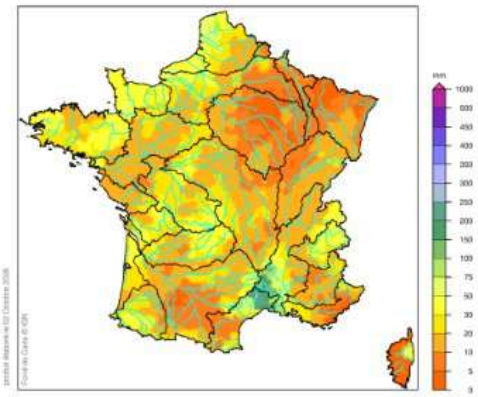

Les cumuls pluviométriques ont été inférieurs à 50 mm sur la majeure du pays. Ils ont rarement dépassé 30 mm du Sud-Ouest au Nord-Est et à la région PACA, voire 10 mm par endroits du bassin de la Garonne au golfe du Lion, de la Bourgogne au Grand Est et sur la région PACA. Ils sont restés localement inférieurs à 5 mm sur le bassin Rhin-Meuse, la Côte d'Azur et plus généralement sur la Corse, hormis sur le nord-est de l'île. A contrario, les cumuls mensuels ont dépassé 75 mm de l'est du Languedoc aux Cévennes et au delta du Rhône et atteint 150 à 250 mm sur l'est de l'Hérault et le Gard, voire très localement plus.

Cumuls mensuels remarquables :

- 0 mm à Nice (Alpes-Maritimes), 2.8 mm à Nancy (Meurthe-et-Moselle), 3.8 mm à Dijon (Côte-D'Or), records mensuels
- 271.5 mm à Prades-le-Lez (Hérault) dont 213.2 mm le 30
- 343.6 mm à Saint-Hippolyte-du-Fort (Gard) dont 192.8 mm le 30

4. PRÉCIPITATIONS EFFICACES

Cumul de précipitations efficaces : Septembre 2026

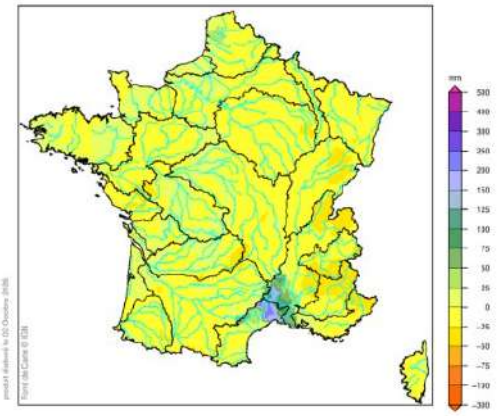

Écart à la normale du cumul de précipitations efficaces : Septembre 2026

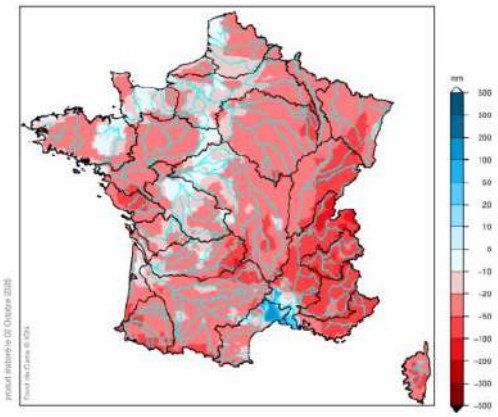

Les précipitations efficaces correspondent à un bilan hydrique entre les précipitations et l'évapo-transpiration réelle (et peuvent donc être négatives). Elles correspondent à la part des précipitations disponibles pour l'humidification du sol et le ruissellement. Elles sont évaluées à l'aide de la chaîne de modélisation hydro-météorologique de Météo-France.

Le cumul de précipitations efficaces de septembre 2026 a été de -6 mm en moyenne sur la France, soit en moyenne 35 mm de moins que la normale.

Les cumuls mensuels ont été négatifs sur la majeure partie du pays traduisant une évapo-transpiration supérieure au cumul de précipitations. Ils ont été inférieurs à la normale de 20 à 50 mm sur une grande partie du territoire, voire généralement de 50 à 100 mm sur le flanc est ainsi que plus localement sur le Massif central, les Pyrénées et la montagne corse et jusqu'à 200 mm sur le Jura et les Alpes. Avec par endroits un cumul de 0 à 25 mm sur les régions bordant la Manche, du val de Loire à la côte aquitaine et plus localement sur le bassin Adour-Garonne, le sud-ouest du bassin Rhône-Méditerranée et l'est de la Haute-Corse, ils ont été localement plus proches de la normale sur l'ouest de l'Hexagone. Les cumuls ont dépassé 25 mm de l'est du Languedoc aux Cévennes et au delta du Rhône, atteignant 100 à 250 mm sur l'est de l'Hérault et le Gard, soit 50 à 200 mm de plus que la normale.

Rapport à la normale du cumul de précipitations efficaces : 1er septembre 2026 – 30 septembre 2026

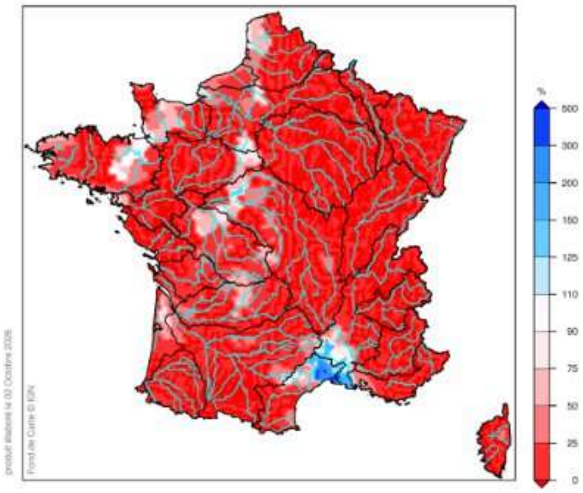

Le début de l'année hydrologique 2026-2027 enregistre un
cumul de précipitations efficaces déficitaire de plus de 75 % sur la majeure partie du pays.

Les cumuls de précipitations efficaces atteignent une fois et
demie à trois fois la normale de l'est du Languedoc au delta du Rhône, voire très localement jusqu'à cinq fois la normale sur le Gard et l'Hérault. A contrario, les précipitations efficaces sont déficitaires de 10 à 50 % par endroits de l'ouest du bassin Artois-Picardie à l'ouest des bassins Seine-Normandie et Loire-Bretagne et du nord du bassin Adour-Garonne au golfe du Lion. Le déficit dépasse généralement 75 % sur le reste du territoire.

5. EAU DANS LE SOL

L'état en eau du sol est caractérisé en utilisant l'indice d'humidité des sols SWI en moyenne sur la couche racinaire. L'indice SWI est issu de la chaîne de modélisation hydro-météorologique de Météo-France.

Évolution de l'assèchement et de l'humidification des sols

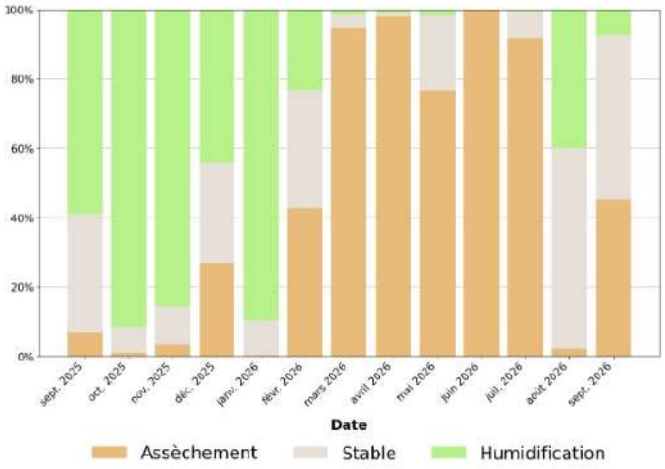

En septembre, l'assèchement des sols s'est poursuivi sur 45 % du territoire.
Les sols se sont humidifiés sur seulement 7 % du pays et restent stables sur presque 50 % de la France.

En moyenne sur l'ensemble du mois, les sols sont restés plus secs que la normale sur 95 % du pays et exceptionnellement secs sur plus de 60 % du territoire.
L'humidité des sols est restée proche de la normale sur 4 % de la France.

Les sols sont inhabituellement secs à exceptionnellement secs du Nord-Est au Sud-Ouest où ils se sont encore asséchés au cours du mois. Ils se sont également nettement asséchés sur la Corse, devenant exceptionnellement secs sur une grande partie de l'île. Les sols sont devenus plus secs que la normale à exceptionnellement secs sur le pourtour méditerranéen excepté des Alpes centrales à l'extrême sud-est où l'indicateur d'humidité des sols reste proche de la normale. Sur le Nord-Ouest, l'humidité des sols est devenue très localement plus conforme à la saison mais les sols restent généralement plus secs que la normale à exceptionnellement secs. En septembre, l'humidité des sols superficiels a atteint les niveaux les plus bas jamais enregistrés sur la plupart des départements du bassin Adour-Garonne. L'indicateur national de sécheresse des sols est resté à un niveau bas encore jamais observé à cette période de l'année tout au long du mois, se rapprochant de la situation observée à la mi-août

Indicateur d'humidité du sol : Septembre 2026

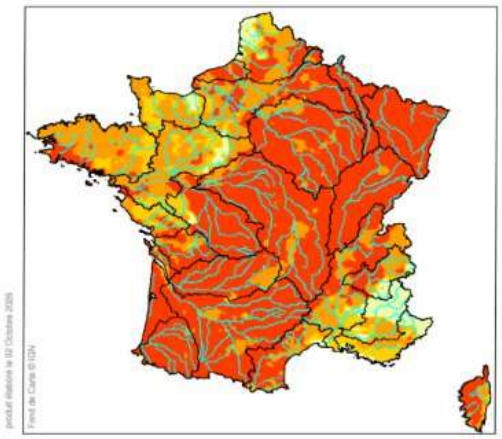

Évolution de l'indicateur d'humidité du sol : Septembre 2025 – Septembre 2026

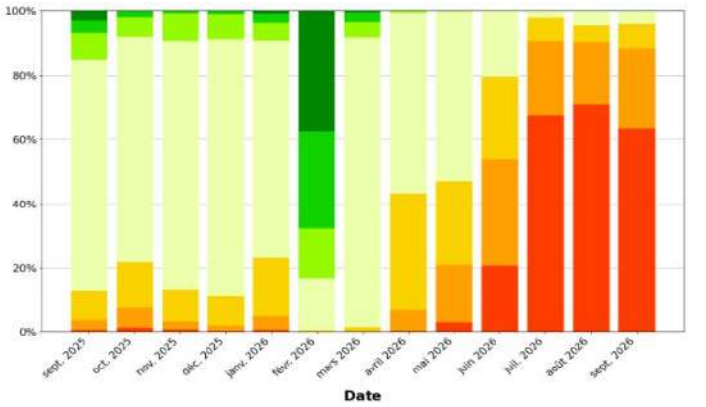

Exceptionnellement humide (durée de retour ≥ 25 ans)
Inhabituellement humide (10 ans ≤ durée de retour < 25 ans)
Plus humide que la normale (5 ans ≤ durée de retour < 10 ans)
Proche de la normale
Exceptionnellement sec (durée de retour ≥ 25 ans)
Inhabituellement sec (10 ans ≤ durée de retour < 25 ans)
Plus sec que la normale (5 ans ≤ durée de retour < 10 ans)

6. NAPPES

Niveau des nappes d'eau souterraine au 1er octobre 2026

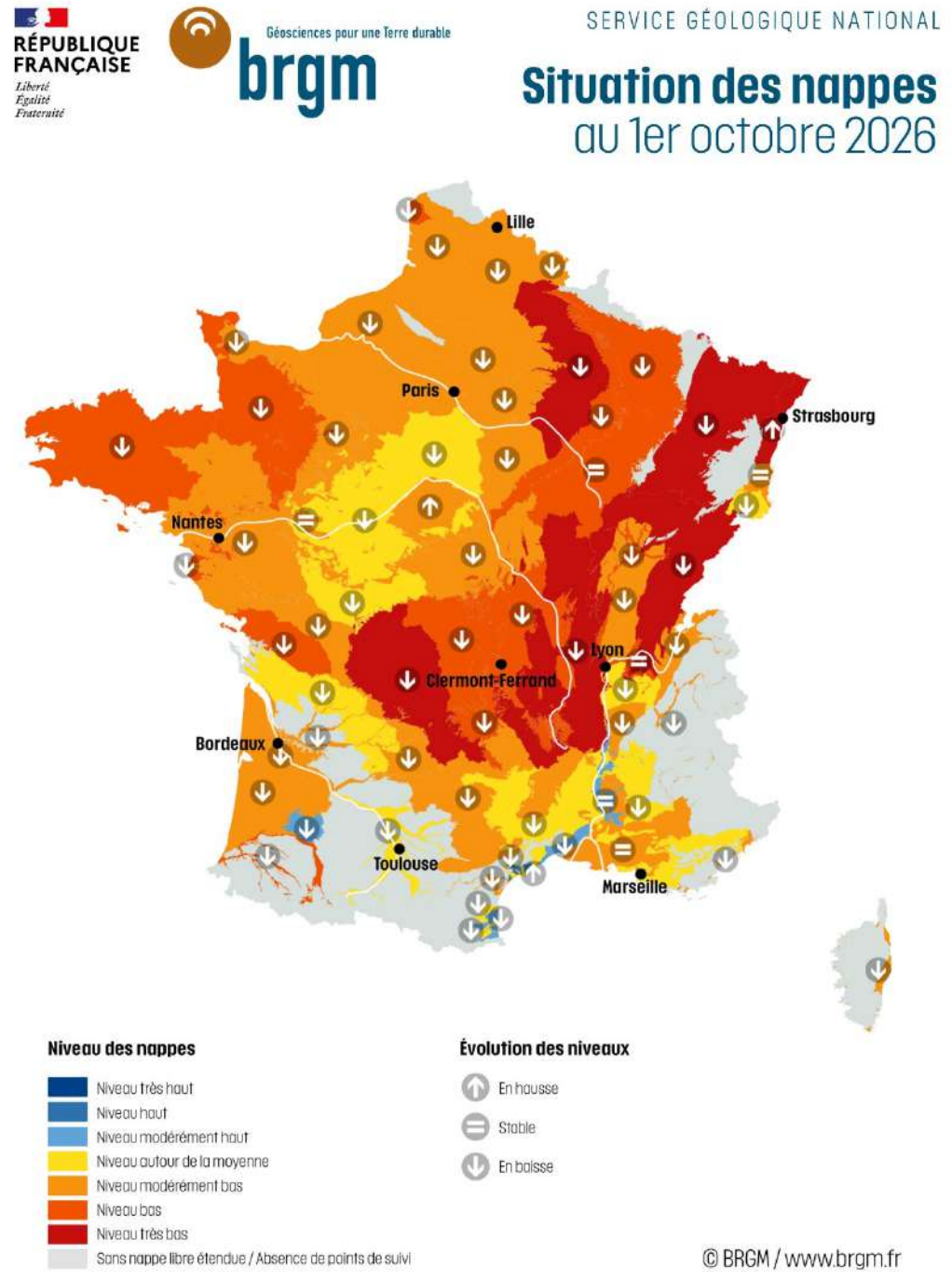

Cette carte présente les indicateurs globaux traduisant les fluctuations moyennes des nappes. Ils sont établis à partir des indicateurs ponctuels relevés au niveau des nappes (piézomètres). L'indicateur « Niveau des nappes » compare le mois en cours par rapport aux mêmes mois de l'ensemble de la chronique, soit au minimum 15 ans de données, et jusqu'à plus de 100 ans. Il est réparti en 7 classes, du niveau le plus bas (en rouge) au niveau le plus haut (en bleu foncé). L'indicateur « Évolution des niveaux » traduit la variation du niveau d'eau du mois échu par rapport aux 2 mois précédents (stable, à la hausse ou à la baisse).

Carte établie le 07 octobre 2026 par le BRGM, à partir de données acquises jusqu'au 30 septembre 2026. Source des données : ADES (eaufrance.fr) / Hydroportail (hydro.eaufrance.fr) / Fond de carte © IGN. Producteurs de données et contribution : APRONA, BRGM, Conseil Départemental de la Vendée, Conseil Départemental des Landes, Conseil Départemental du Lot, EPTB Vistre Vistrenque, Parc Naturel Régional des Grandes Causses, Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux de l'Astien (SMETA), Syndicat Mixte pour la protection et la gestion des nappes souterraines de la plaine du Roussillon (SMNPR).

Tendances d'évolution

La vidange se poursuit au mois de septembre. Les niveaux piézométriques des nappes présentent des tendances à la baisse généralisée au niveau national. Ce phénomène s'explique par un déficit de pluie efficace depuis le mois de mai sur tout le territoire avec notamment une sécheresse plus marquée et des températures élevées depuis le mois de juin.

Les données recueillies en septembre 2026 révèlent que la vidange s'opère sur 81% des points d'observation. Les niveaux sont stables pour 11% des points et sont à la hausse pour 7% d'entre eux. L'intensité de la vidange est plus marquée que celle de septembre 2025 où la recharge avait déjà été amorcée pour 30% des points.

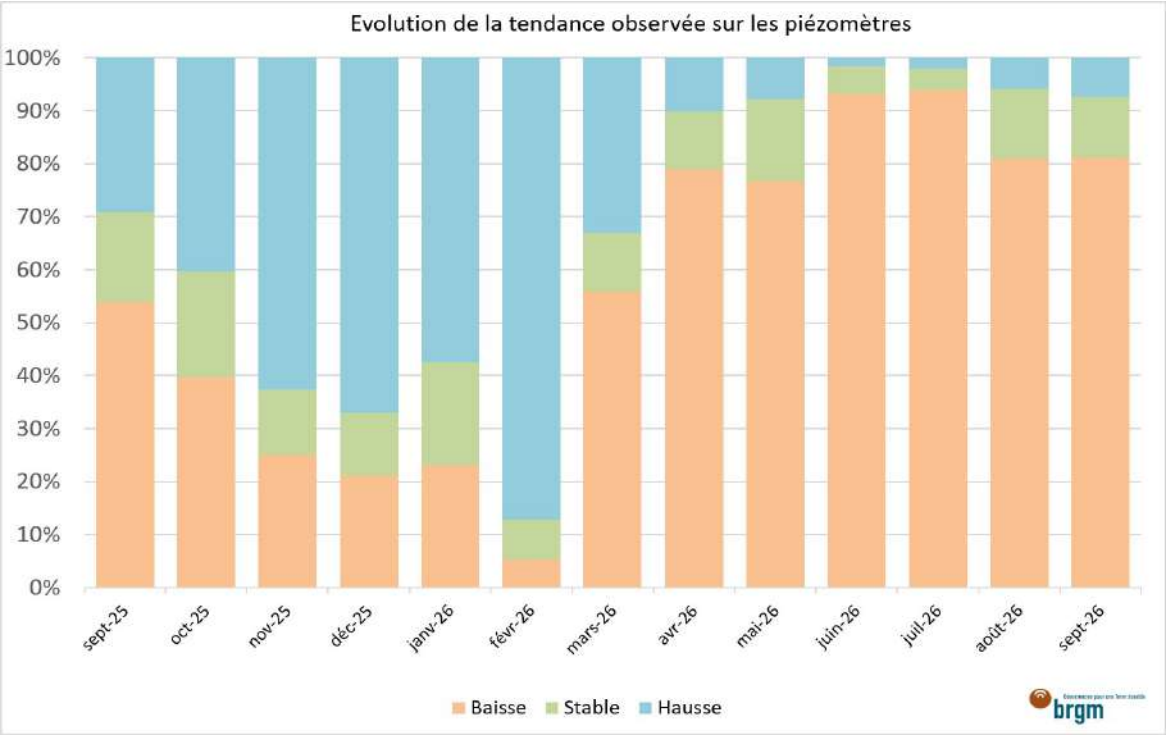

- Nappes inertielles

En septembre 2026, le niveau des nappes à forte inertie continue de baisser. C'est le cas des nappes des calcaires de Beauce, de l'Artois, de Normandie, du Lutétien et des sables yprésiens du Bassin parisien, des grès des Vosges et des calcaires triasiques de Lorraine, des formations de la Bresse et de la Dombes, des formations fluvio-glaciaires de l'est lyonnais et du Dauphiné, des cailloutis du Sundgau et des sables fauves et calcaires miocènes de l'Armagnac.

- Nappes réactives

La quasi-totalité des nappes réactives présente des niveaux à la baisse. Seules les nappes des calcaires tertiaires et de la craie séno-turonienne de Sologne et du sancerrois, des nappes des alluvions et du pliocène de la plaine nord d'Alsace, ainsi que des sables astiens de Valras-Agde ont amorcé leur recharge. Pour cette dernière, ce changement de tendance fait suite à la forte diminution en septembre de la demande en eau notamment touristique.

Cette situation est liée aux très faibles précipitations en septembre, conjuguées aux températures élevées de la période qui ont favorisé l'évapotranspiration et accru le besoin en eau des plantes. Il est à noter cependant de faibles réactions à la hausse de quelques piézomètres à la suite des pluies de ces derniers jours qui laisse espérer l'amorce de la recharge de ces nappes si des évènements pluvieux se succèdent régulièrement ces prochaines semaines.

Situation des nappes

Durant le mois de septembre 2026, la situation reste dégradée en lien avec le déficit de pluie, les températures élevées et des prélèvements toujours présents.

Fin du mois de septembre, les niveaux des nappes sont satisfaisants pour seulement 34% des points d'observation qui sont légèrement au-dessus ou autour de la normale. 66% des points d'observation sont en dessous des normales. Dans le détail, 16% des points sont au-dessus de la normale, 18% sont comparables et 66% sont en dessous de la normale (respectivement 19%, 20% et 61% fin août).

La situation actuelle apparaît~~apparait~~ plus dégradée que celle observée fin septembre 2025, période au cours de laquelle 45% des niveaux se situaient au-dessus de la normale mensuelle, 24% étaient comparables à cette dernière et 32% étaient en-dessous.

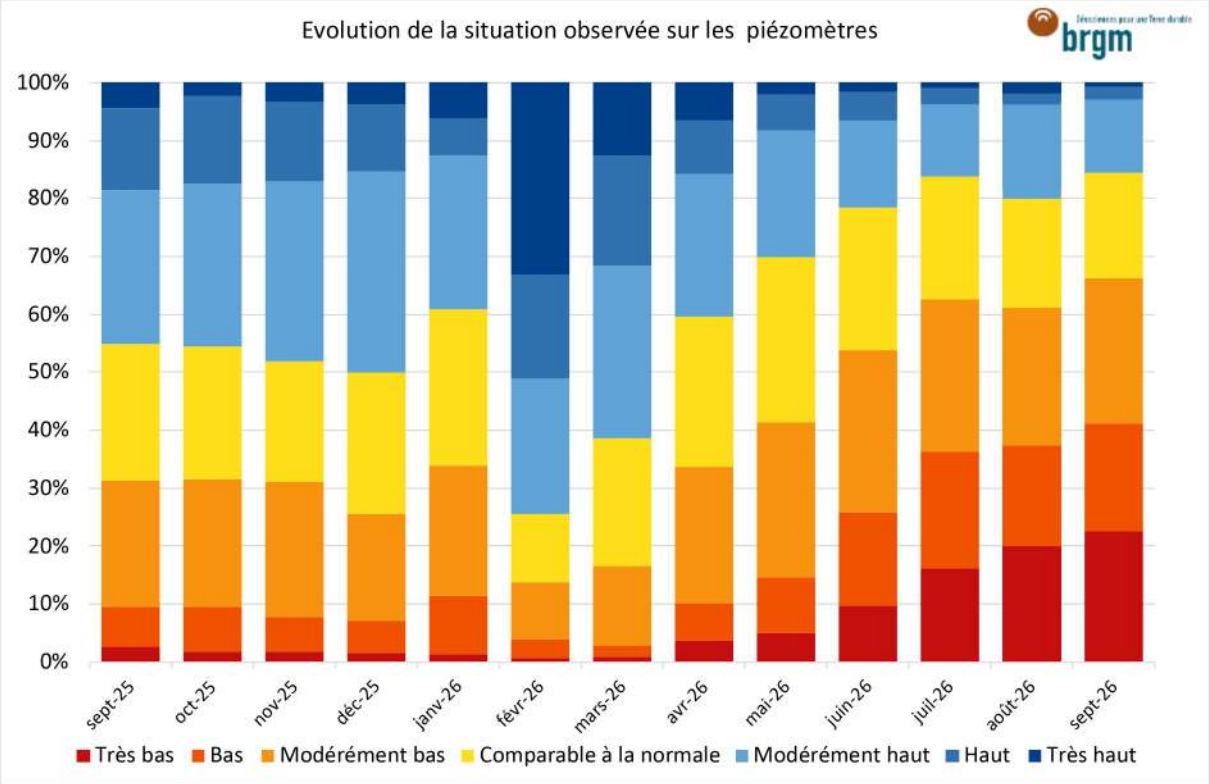

Nappes inertielles

Les niveaux des nappes à inertie élevée sont contrastés sur le territoire.

La nappe des calcaires d'Armagnac affiche des niveaux modérément hauts par rapport à la moyenne.

Les nappes des calcaires de Beauce et des cailloutis du Sundgau présentent des niveaux proches de la moyenne.

Les nappes des calcaires lutétiens et des sables yprésiens du nord du Bassin parisien, celle de la craie de l'Artois, de la craie normande, des formations du Dijonnais, de la Bresse et de la Dombes et des alluvions fluvioglaciaires du Dauphiné et de l'avant-pays savoyard ont des niveaux modérément bas pour la saison.

La nappe des grès des Vosges et des calcaires triasiques de Lorraine a un niveau très bas.

Il convient de souligner que des disparités locales significatives peuvent être observées au sein de ces systèmes aquifères.

Nappes réactives

La situation des nappes à réactivité élevée est dégradée, notamment dans l'est et le Massif central.

La seule amélioration concerne les niveaux élevés pour les nappes des sables de Valras-Agde.

Les niveaux sont modérément élevés pour celles des alluvions de la plaine du Roussillon et des formations de la Vistrenque.

Un grand nombre de niveaux de nappes se sont dégradés depuis la situation du 15 septembre, passant de modérément bas à bas ou de bas à très bas. Il s'agit des nappes de la craie de Champagne, celle des sables albiens et néocomiens en bordure est du Bassin parisien, celles de la plaine nord d'Alsace, des alluvions de la Saône, des alluvions et des bassins tertiaires de la Limagne des formations volcaniques du Massif central, des calcaires oligocènes de l'Entre-deux-Mers, des nappes alluviales de l'Adour et du Gave de Pau, ainsi que des nappes alluviales et des formations tertiaires de la Cote d'Azur.

Les niveaux des nappes de la craie de Touraine, des calcaires jurassiques de la Brenne et de la Vienne, des alluvions de la Garonne amont, des calcaires de Corbières, des sables de la plaine du Roussillon, des calcaires jurassiques des Grands-Causses, des calcaires de Provence et des formations fluvio-glaciaires de l'est lyonnais se maintiennent autour de la normale.

Certaines d'entre elles restent avec des niveaux bas. C'est le cas des nappes des calcaires jurassiques des Charentes, et du socle de la Combraille et du plateau de Millevaches.

Les nappes du socle limousin, du socle du Morvan, du Livradois, du Forez et du Vivarais, des calcaires du Jura, de la craie marneuse turonienne de Champagne et de la plaine nord d'Alsace ont des niveaux très bas.

Les autres nappes réactives restent avec des niveaux modérément bas.

Il convient de souligner que des disparités locales significatives peuvent être observées au sein de ces systèmes aquifères.

7. DÉBITS DES COURS D'EAU

Hydraulicité de septembre 2026

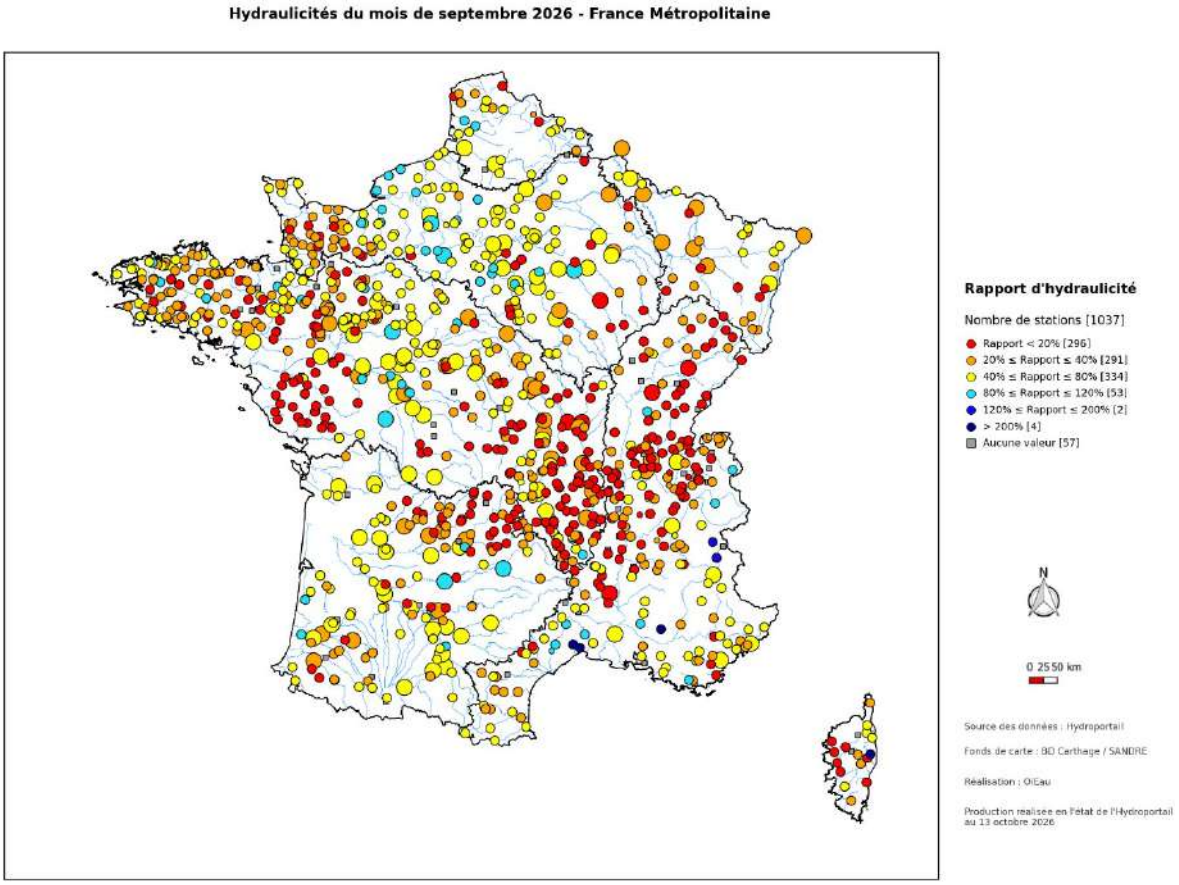

NB : La carte présente une sélection de stations d'hydrométrie des cours d'eau. L'indicateur d'hydraulicité est le rapport du débit moyen observé pendant le mois écoulé, à sa valeur moyenne interannuelle. Son évaluation est effectuée à partir des données de l'HydroPortail, pour chacune des stations disposant d'une chronique suffisamment longue pour que ce rapport soit significatif.

La situation d'hydraulicité du mois de septembre 2026 poursuit son évolution, voire sa tendance à la dégradation du déficit hydrologique amorcé depuis juillet. La situation observée est similaire à celle de cet été où près de 60 % des stations affichaient une hydraulicité inférieure à 40 % de la normale. La proportion de stations en situation d'assec extrême ou de tarissement très sévère (rapport < 20 %) est même supérieure à celle de juillet (25%) en atteignant presque le tiers des stations (30%). Désormais, le pourtour Méditerranéen et la Corse sont également touchés au-delà de la zone concernée jusqu'à maintenant par ces débits d'étiage très bas. À l'inverse, quelques stations persistent avec une situation plus proche de la normal le long de la Manche ou autour du Bassin Parisien.

Débits minimums mensuels de septembre 2026

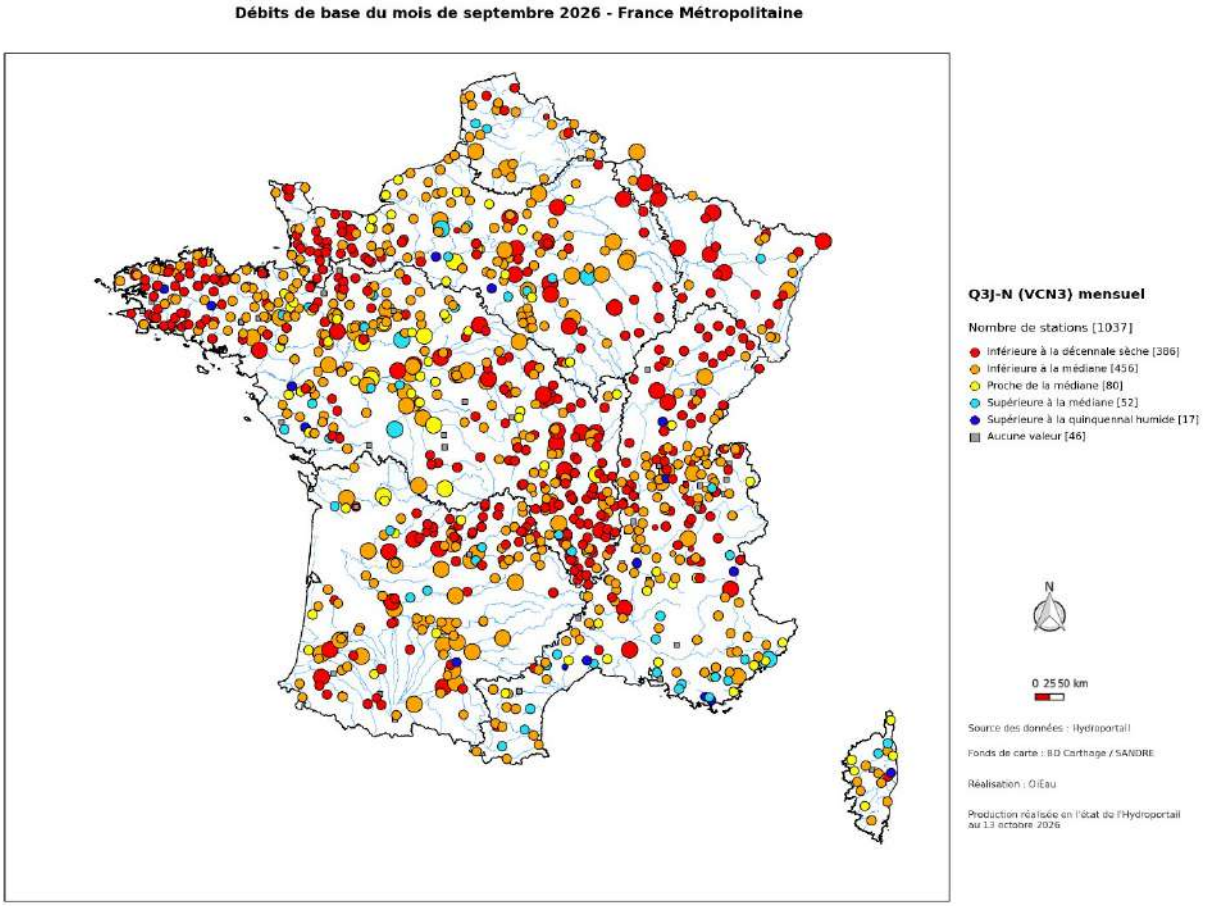

NB : La carte présente une sélection de stations d'hydrométrie des cours d'eau. L'indicateur utilisé est le retour du débit minimum Q3J-N (débit quotidien le plus bas observé sur 3 jours consécutifs pendant le mois écoulé). Ce débit est comparé aux valeurs historiques du même mois présentes dans l'HydroPortail et réparti selon sa fréquence de retour en six classes, du plus sec (représenté en rouge) au plus humide (en bleu).

La situation des débits de base du mois de septembre 2026 témoigne toujours d'un maintien à un niveau très déficitaire de la sécheresse estivale sur l'ensemble du territoire métropolitain. En septembre 2026, la tension reste généralisée : 386 stations (soit près de 39 %) demeurent inférieures à la décennale sèche et près de la moitié (46 %) restent inférieures à la médiane. Aucune zone géographique n'est totalement épargnée des étiages importants. Les débits normaux ou supérieurs à la médiane (en baisse par rapport au mois précédent) restent extrêmement rares et très localisés.

8. BARRAGES ET RÉSERVOIRS

Taux de remplissage des barrages au 1er octobre 2026

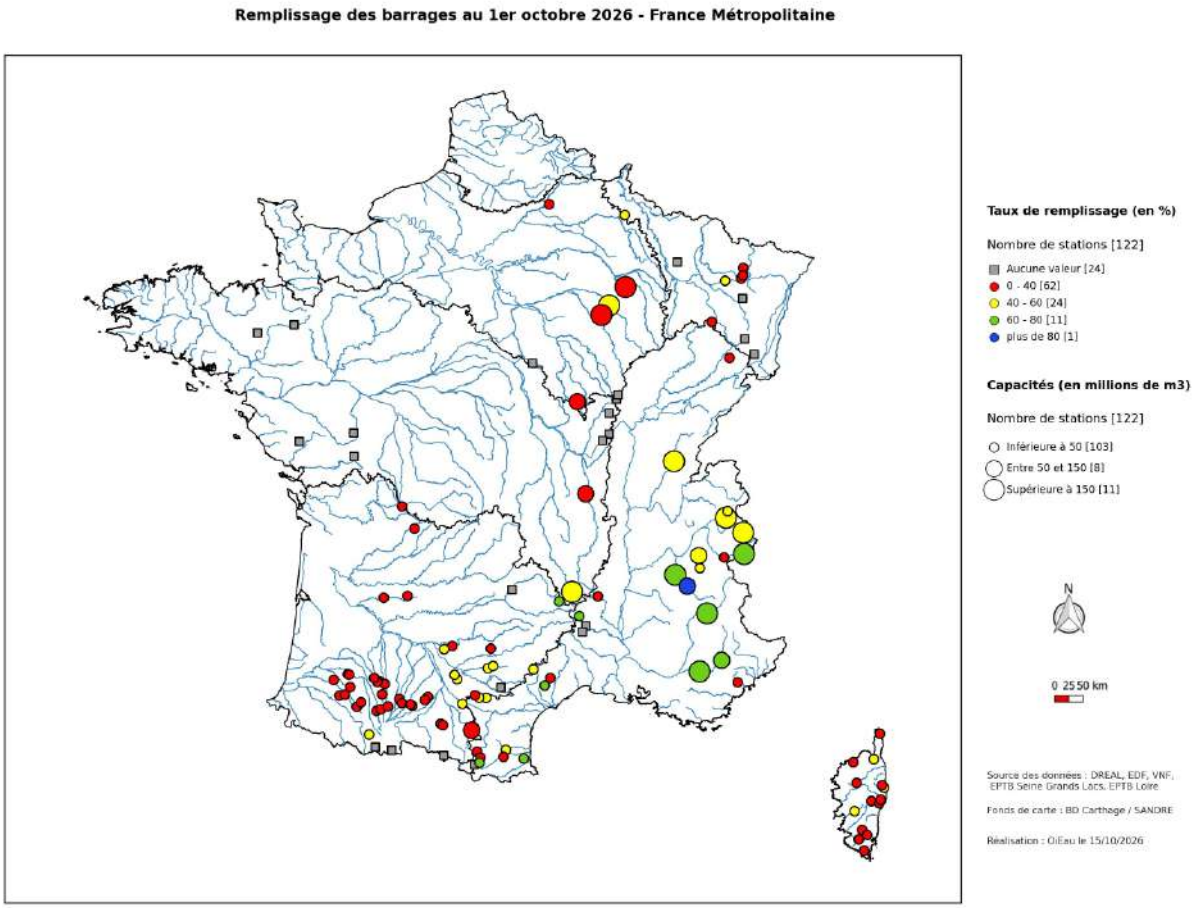

NB : Cette carte est réalisée à partir des données de différents producteurs : DREALs, EPTB Loire, EPTB Seine Grand-Lac, EDF et VNF.

Le niveau de remplissage des barrages-réservoirs au 1er octobre 2026 prolonge le constat d'une forte sollicitation des retenues d'eau sur l'ensemble du territoire métropolitain. Sur les 58 données disponibles, une proportion importante de retenues affiche désormais des taux de remplissage inférieurs à 40 %, particulièrement concentrés sur la Corse. Les objectifs de gestion sur les Lacs-réservoirs sont pour la plupart respectés malgré des restitutions au milieu anticipées d'un mois. Cette précocité a nécessité un ajustement des débits restitués.

9. ÉTIAGE ESTIVAL DES PETITS COURS D'EAU

Carte des écoulements de la dernière campagne usuelle – situation au 1er octobre 2026

Les cartes ci-après présentent les informations sur l'écoulement des cours d'eau exprimant leur degré d'assèchement selon des modalités définies, obtenues à l'issue de campagnes de terrain.

Situation au 01/10/2026. Suivi usuel de septembre 2026 : observations réalisées entre le 22/09/2026 et 29/09/2026

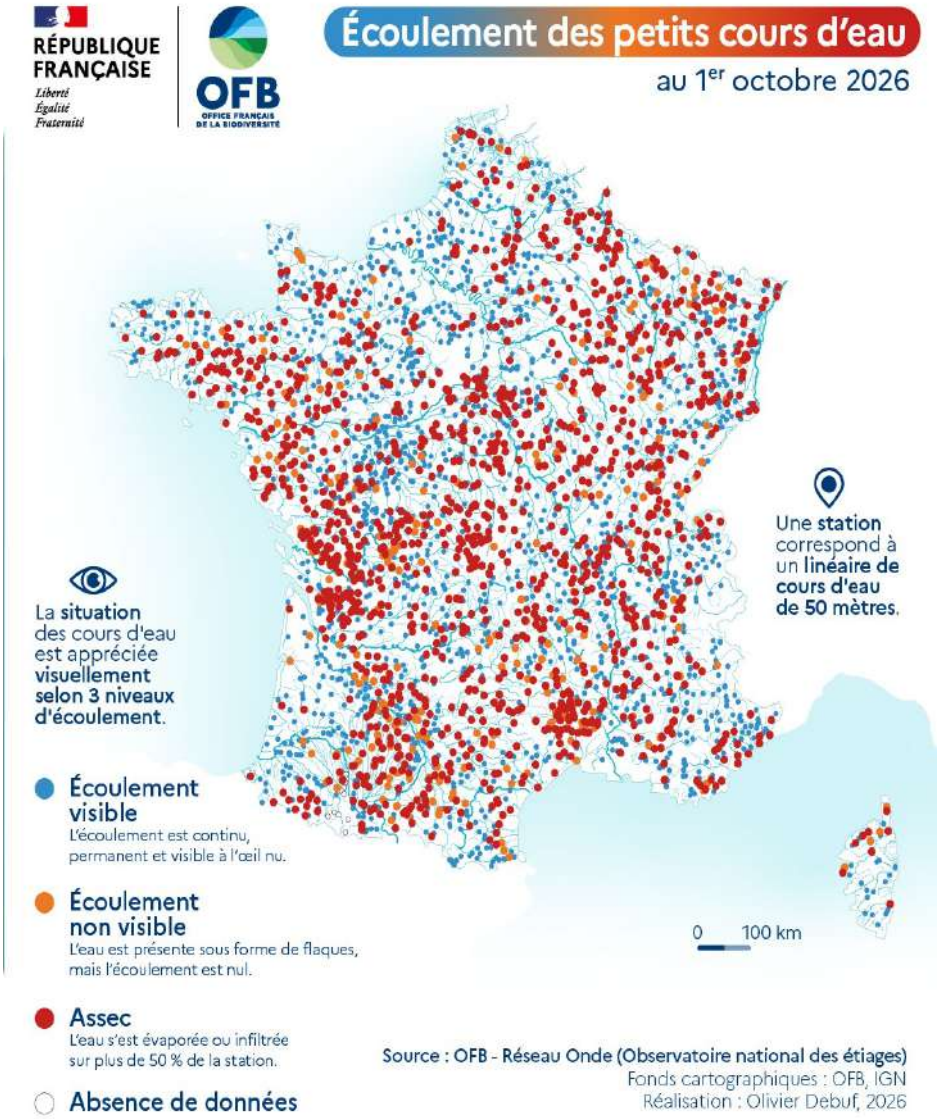

À fin septembre 2026, 50,4% des 3 216 points observés présentent un écoulement visible (56% le mois dernier, 87 % en 2025 à la même période).

1 594 cours d'eau sont touchés par des ruptures d'écoulement ou des assecs. Toutes les régions sont concernées. Les situations les plus critiques restent situées le long d'un axe allant de la Vendée à la région Grand Est, où la dégradation se poursuit. Une aggravation est également observée en Occitanie et en Auvergne-Rhône-Alpes.

La situation de fin septembre 2026, avec 49,6% de ruptures d'écoulement et d'assecs recensés (44% le mois précédent) se caractérise par :

- Un niveau record : le nombre de cours d'eau concernés par des ruptures d'écoulement ou des assecs est le plus élevé enregistré depuis 15 ans de suivi, quel que soit le mois considéré.
- Un niveau inédit fin septembre : jamais un nombre aussi élevé de ruptures d'écoulement ou d'assecs n'avait été observé à cette période de l'année.
- Une poursuite de la dégradation en septembre : le nombre de cours d'eau touchés est supérieur à celui observé fin août, alors qu'une stabilisation ou une amélioration sont généralement observées au cours du mois de septembre.
- Une durée sans précédent : la persistance des ruptures d'écoulement et des assecs depuis plus de quatre mois sur les mêmes secteurs constitue une situation inédite depuis le début du suivi.
- Un niveau supérieur à celui observé au cœur de l'été 2022, année de sécheresse exceptionnelle : fin septembre 2026, 200 cours d'eau supplémentaires sont touchés par rapport à fin août 2022.

Représentation cartographique de l'indice ONDE (suivi usuel) au 1er octobre 2026

Situation au 01/10/2026 en fonction de l'indice départemental. Suivi usuel de septembre 2026 : observations réalisées entre le 22/09/2026 et 29/09/2026

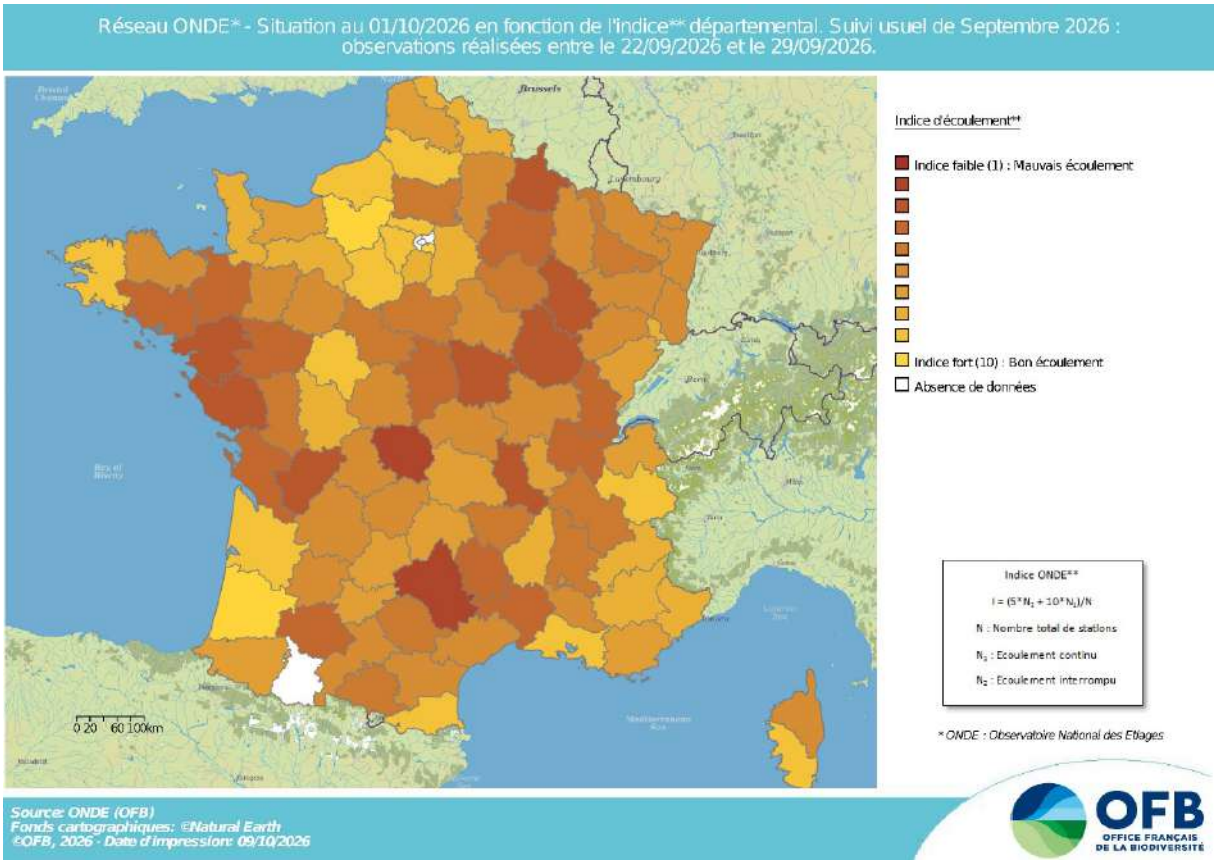

Un indice départemental ONDE est calculé uniquement si l'ensemble des stations du réseau du département a été prospecté. Ainsi, une valeur d'indice est a priori disponible au minimum 1 fois/mois dans le cadre du suivi usuel. L'intégralité de la campagne usuelle du département des Hautes-Pyrénées n'a pu être réalisée (13 observations manquantes), et l'indice départemental ONDE n'a pu être calculé en conséquence.

La représentation cartographique de l'indice départemental ONDE met en évidence une situation dégradée (couleurs orange foncé à marron) sur la quasi-totalité des départements. À l'exception de l'Eure et du Val-de-Marne, une diminution de la valeur de l'indice est notée entre la fin août et la fin septembre, témoignant de la poursuite de la dégradation.

Aucune amélioration n'est par ailleurs observée dans les départements déjà les plus touchés fin août, certains connaissant même une nouvelle dégradation. C'est notamment le cas de la Creuse, de l'Aveyron, de la Côte-d'Or, de la Vendée, des Ardennes, de la Charente, de la Loire, de la Loire-Atlantique, de la Haute-Marne et de la Nièvre.

Les départements les plus touchés fin septembre (indice inférieur à 4) sont, par ordre de criticité, la Creuse, l'Aveyron, la Côte-d'Or, la Vendée, les Ardennes, la Charente, la Loire, la Loire-Atlantique, la Haute-Marne, la Nièvre, l'Ille-et-Vilaine, le Gers, le Cher, le Morbihan, le Gard, le Jura, l'Ain, le Maine-et-Loire, la Marne, la Charente-Maritime et la Lozère.

10. GLOSSAIRE

Débit
Volume d'eau qui traverse une section transversale d'un *cours d'eau* par unité de temps. Les débits des cours d'eau sont exprimés en m^3/s.

Écoulement
Fait pour un fluide de se déplacer en suivant un itinéraire préférentiel.

Étiage
Débit exceptionnellement faible d'un cours d'eau, ou exacerbation de ses basses eaux (parfois assimilé aux basses eaux saisonnières). L'étiage est ainsi considéré comme une période limitée dans l'année où les débits passent en dessous d'une valeur seuil, propre à chaque cours d'eau et calculée statistiquement.

Évapotranspiration
Émission de la vapeur d'eau résultant de deux phénomènes : l'évaporation, qui est un phénomène purement physique, et la transpiration des plantes. La *recharge* des *nappes phréatiques* par les *précipitations* tombant en période d'activité du couvert végétal peut être limitée. En effet, la majorité de l'eau est évapotranspirée par la végétation. Elle englobe la perte en eau due au climat, les pertes provenant de l'évaporation du sol et de la transpiration des plantes.

Infiltration (recharge)
Quantité d'eau franchissant la surface du sol. Le phénomène d'infiltration permet de renouveler les stocks d'eau souterraine et d'entretenir le *débit* de l'*écoulement* souterrain dans les formations hydrogéologiques perméables du sous-sol. Par comparaison avec l'écoulement de surface, l'écoulement souterrain peut être lent, différé et de longue durée (quelques heures à plusieurs milliers d'années).

Précipitations
Volume total des précipitations atmosphériques humides, qu'elles se présentent à l'état solide ou à l'état liquide (pluie, neige, grêle, brouillard, givre, rosée...), habituellement mesuré par les instituts météorologiques ou hydrologiques.

Pluies efficaces
Différence entre les *précipitations* et l'*évapotranspiration* réelle, et exprimée en mm. Les précipitations efficaces peuvent être calculées directement à partir des paramètres climatiques et de la réserve facilement utilisable (RFU). L'eau des précipitations efficaces est répartie, à la surface du sol, en deux fractions : le *ruissellement* et l'*infiltration*.

Réserve utile du sol (RU)
Eau présente dans le sol, qui est utilisable par la plante. La réserve utile (RU) est exprimée en millimètres.

Nappe d'eau souterraine
Ensemble de l'eau contenue dans une fraction perméable de la croûte terrestre totalement imbibée, conséquence de l'*infiltration* de l'eau dans les moindres interstices du sous-sol et de son accumulation au-dessus d'une couche imperméable. Les nappes d'*eaux souterraines* ne forment de véritables rivières souterraines que dans les terrains *karstiques*. Les eaux souterraines correspondant aux eaux infiltrées dans le sol, circulant dans les roches perméables du sous-sol, forment des « réserves ». Différents types de nappes sont distingués selon divers critères qui peuvent être : géologiques (*nappes alluviales* - milieux poreux superficiels, nappes en milieu fissuré - carbonaté ou éruptif, nappes en milieu karstique - carbonaté, nappes en milieu poreux - grès, sables) ou *hydrodynamiques* (nappes alluviales, *nappes libres*, ou *nappes captives)*. Une même nappe peut présenter une partie libre et une partie captive.

Normale
Normale concernant température et précipitations : moyenne de référence 1991-2020.

A consulter :

- Le site de Météo-France
- Le site du Ministère de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature
- Le portail eaufrance du Système d'information sur l'eau (SIE), avec :
  - L'accès à tous les BSH nationaux (depuis 1998)
  - Les bulletins de situation hydrologique à l'échelle des grands bassins, réalisés par les DREAL de bassin Adour-Garonne, Artois-Picardie, Corse, Loire-Bretagne, Réunion, Rhin-Meuse, Rhône-Méditerranée, Seine-Normandie
- Les bulletins de situation hydrologique régionaux, réalisés par les DREAL. Ils sont consultables sur les sites des DREAL.
- Le site de l'EPTB Seine Grands Lacs
- Le site de Voies Navigables de France
- Le site d'Électricité de France
- Le bulletin des eaux souterraines réalisé par le BRGM
- Le site de consultation des arrêtés de restriction d'eau VigiEau (Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires)
- Le site Onde
- Le site de l'Office International de l'Eau et sa rubrique « Publications »

Auteur : Office International de l'Eau (OiEau)

Publication : Office International de l'Eau (OiEau)

Contribution : Office français de la biodiversité (OFB), BRGM, Electricité de France (EDF), EPTB Seine Grands Lacs, EPTB Loire, Météo-France, Ministère de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature (Direction de l'eau et de la biodiversité), Voies navigables de France (VNF)

Date de publication : 19/10/2026

Format : PDF

Langue : FR

Couverture spatiale : France métropolitaine

Couverture temporelle : 01/09/2026 – 30/09/2026

Droits d'usage : https://creativecommons.org/licenses/by/3.0/fr/

Le BSH est le résultat d'une collaboration de différents producteurs et gestionnaires de données :

- Météo-France pour les données météorologiques (précipitations, humidité des sols, manteau neigeux) ;
- Les DREAL[1] (de région) et le Service Central Vigicrues (ex-SCHAPI) pour les données sur les débits des cours d'eau et l'état de remplissage des barrages (en collaboration avec d'autres acteurs nationaux, comme EDF[2], VNF[3] et des EPTB[4] tels que Seine Grands Lacs et Loire). Chaque région du bassin élabore également un bulletin au niveau de son territoire : leur fréquence de parution est généralement mensuelle et permet d'accéder à une échelle de détail plus fine ;
- Le BRGM pour les niveaux des nappes d'eau souterraine. Ces données sont produites à dix reprises au cours de l'année ce qui explique leur absence de certains bulletins ;
- L'Office français de la biodiversité (OFB) pour les observations sur les étiages estivaux (entre les mois de mai et septembre).

Le bulletin est réalisé sous l'égide du comité de rédaction composé des différents contributeurs du BSH (producteurs et gestionnaires de données), animé par l'Office International de l'Eau (OiEau), en lien avec l'OFB et la direction de l'eau et de la biodiversité du Ministère de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature.

---

1 Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

2 Électricité de France

3 Voies navigables de France

4 Établissement public territorial de bassin